



CARTES D'IDENTITES

Uniquement SUR RENDEZ-VOUS au 05.57.71.98.60

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- Attention :**
- * La photo est sans lunettes, regarder bien en face et la bouche fermée
PAS DE PHOTO D'ÉCOLE !
 - * Présence obligatoire de la personne
(Prise d'empreinte à partir de 12 ans)
 - * Si hébergement chez un tiers, Facture, attestation manuscrite et photocopie d'une pièce d'identité de celui-ci.

Créer un compte sur ants.gouv.fr puis réaliser une pré-demande
L'imprimer ou récupérer le numéro de la pré-demande

1^{ère} demande CNI

- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- Pièce d'identité du parent (pour les mineurs)
- (Si garde alternée) : Jugement de divorce + Justificatif de domicile des 2 parents+ pièce d'identité des 2 parents

Renouvellement CNI (plastifiée)

- Ancienne CNI
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- Pièce d'identité du parent (pour les mineurs)
- (Si garde alternée) : Jugement de divorce + Justificatif de domicile des 2 parents+ pièce d'identité des 2 parents

Renouvellement CNI (cartonnée)

- Ancienne CNI
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Pièce d'identité du parent (pour les mineurs)

Duplicata

- Déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- 25 € de timbres dématérialisés (se trouve en bureau de tabac ou internet)
- Justificatif d'identité (acte de naissance original de moins de 3 mois, passeport périmé de moins de 2 ans).
- Pièce d'identité du parent (pour les mineurs)
- (Si garde alternée) : Jugement de divorce + Justificatif de domicile des 2 parents+ pièce d'identité des 2 parents

Changement d'adresse

- Ancienne CNI
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- Pièce d'identité du parent (pour les mineurs)
- (Si garde alternée) : Jugement de divorce + Justificatif de domicile des 2 parents+ pièce d'identité des 2 parents

Changement de nom suite à un mariage

- Ancienne CNI
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu).
- 1 photo récente (moins de 6 mois)
- Justificatif d'état-civil (acte de mariage de moins de 3 mois)